



Procès-verbal

Conseil d'Administration

Date 10 janvier 2012

Auteur Jean-Pierre HUGUES

Référence LFP.PV.CA.2011.09.30

Réunion du 9 décembre 2011 à 9h00

Président Frédéric THIRIEZ

Présents MM. Jean-Michel AULAS, Luc BRUDER, Bernard CAÏAZZO, Jean-Pierre DENIS, Jean-François FORTIN, Jean-Pierre HUREAU, Sylvain KASTENDEUCH, Vincent LABRUNE, Henri LEGARDA, Philippe LEDUC, Patrick LE LAY, Jean-Pierre LOUVEL, Philippe PIAT, Patrick RAZUREL, Pierre REPELLINI, Eric ROLLAND, Olivier SADLAN, Michel SEYDOUX, Laurent VALLEE, Jean VERBEKE, Jacques WATTEZ.

Excusés MM. Michel HIDALGO, Laurent NICOLLIN (représenté par Jean-François FORTIN), Pascal URANO.

Assistent M. Philippe DIALLO, Jean-Pierre HUGUES.
MM. Jérôme BELAYGUE, Sébastien CAZALI, Stéphane DOR, Jacques LAGNIER, Jacques LEVI, Adrien MAUREL, Arnaud ROUGER, André SOULIER, Jean-Guillaume WELGRYN.
Melle Julie HEBERT.

Le Conseil,

réunissant la présence effective du tiers au moins de ses membres présents ou représentés,

peut valablement délibérer.



Procès-verbal

Conseil d'Administration

1. Adoption des précédents procès-verbaux

Le Conseil,

adopte les procès-verbaux des réunions tenues par :

- le Conseil d'administration, le 30 septembre 2011
- le Bureau (réunion téléphonique), le 9 novembre 2011
- le Bureau, le 16 novembre 2011

2. Exécution des décisions de la Commission juridique de la LFP

A la demande de l'UNFP, un débat a lieu en présence de Maître Soulier, Président de la Commission juridique sur le caractère exécutoire ou non des décisions des commissions de la Ligue.

après que le Président de la Commission juridique ait rappelé que la LFP n'a pas la capacité d'imposer l'exécution forcée de ses décisions, l'UNFP a exposé le risque de saisine des juridictions civiles en cas de non-exécution des décisions de la Ligue,

Le Conseil,

rappelle que la Commission juridique a la possibilité de faire application de l'article 429 du règlement administratif tout en prenant note des difficultés de mise en œuvre d'une telle disposition.

3. Arrêté des comptes de la LFP du 30 juin 2011

Le Conseil,

après avoir entendu, M. Jean-Pierre DENIS, Trésorier général, présenter les comptes de la LFP au 30 juin 2011,

après avoir entendu M. Jacques LEVI, Commissaire aux Comptes de la LFP présenter les conclusions d'audit,

arrête à l'unanimité les comptes de la LFP pour la saison 2010/2011, qui seront ensuite soumis pour approbation à l'Assemblée générale.



Procès-verbal

Conseil d'Administration

4. Premières informations sur le calendrier général des compétitions 2012 / 2013

Le Conseil,

connaissance prise des informations nécessaires à l'établissement du calendrier général des compétitions pour la saison 2012/2013,

après un échange de vues sur l'opportunité de la suppression de la trêve hivernale et les contraintes conventionnelles qui s'y attachent,

propose que la réflexion soit poursuivie et la consultation élargie.

5. Election d'un membre du Bureau de la LFP

Le Conseil,

prend acte de la désignation, à l'unanimité, de Pierre Repellini en tant que membre du Bureau de la LFP issu du collège des représentants des joueurs, entraîneurs, arbitres, médecins de clubs professionnels et personnels administratifs et assimilés (article 32 des statuts de la LFP) en remplacement de Joël Muller qui siège désormais au Comité exécutif de la FFF.

6. Licences dirigeants

Le Conseil,

en application de l'article 104 du règlement administratif de la LFP, émet un avis favorable à la délivrance d'une licence pour les dirigeants ci-après.

Nom et Prénom	N° de licence	N° acteur	N° mandat
SAEZ Michel (Né le 28/07/1963 à SAINT ETIENNE)	1112-114914-MD	114914	123482
AULAS Jean-Michel (Né le 22/03/1949 à L'ARBRESLE)	1112-101115-MD	101115	100958



Procès-verbal

Conseil d'Administration

7. Questions diverses

1. Une journée du souvenir pour commémorer le drame de Furiani

Le Conseil,

décide à l'unanimité de faire du 5 mai 2012 une journée du souvenir.

Une minute de silence sera observée avant le coup d'envoi des rencontres des 36^{èmes} journées de Ligue 1 et de Ligue 2.

Cette journée du souvenir sera étendue à l'ensemble des rencontres organisées par la FFF.

Cette initiative avait été souhaitée par l'ensemble des clubs professionnels français dont le SC Bastia.

2. Lancement de l'appel d'offres pour la Coupe de la Ligue

Le Conseil,

décide de lancer l'appel d'offres pour la Coupe de la Ligue pour les quatre prochaines saisons (2012/2013 à 2015/2016). La compétition conservera le même format.

3. Le principe de la Licence Club voté

Le Conseil,

vote le principe de l'instauration d'une Licence Club qui entrera en application à partir de la saison 2012-2013 sous réserve de l'adoption des textes définitifs lors de sa prochaine réunion.

Cette licence club définira des critères objectifs permettant d'apprécier le niveau de développement des clubs tant du point de vue de leurs infrastructures (stade, centre de formation) que de leur structure administrative.



Procès-verbal

Conseil d'Administration

8. Calendrier des prochaines réunions

- ✚ Vendredi 10 février à 9 h 30, **Conseil d'Administration**
- ✚ Vendredi 1er juin à 9 h 00, **Conseil d'Administration & Assemblée Générale**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frédéric Thiriez', is positioned above the printed name of the President.

Le Président
Frédéric THIRIEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Pierre Hugues', is positioned above the printed name of the General Director.

Le Directeur Général
Jean-Pierre HUGUES